

**Conseil économique et social**

Distr. générale  
24 février 2014  
Français  
Original: français et anglais

---

**Commission économique pour l'Europe**

Comité des transports intérieurs

**Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses**

Quatre-vingt-seizième session

Genève, 6-9 mai 2014

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Adoption de l'ordre du jour****Ordre du jour provisoire de la quatre-vingt-seizième session****Additif****Annotations et liste des documents**

Nota: Au vu du nombre limité de documents soumis pour la session, et après consultation du Bureau du Groupe de travail, il a été décidé de réduire le nombre de jours de réunion à 4 jours. En conséquence, la session se tiendra du mardi 6 mai 2014 à 10h00 au vendredi 9 mai 2014.

**1. Adoption de l'ordre du jour**

ECE/TRANS/WP.15/223 (Secrétariat)    Ordre du jour provisoire de la quatre-vingt-seizième session

ECE/TRANS/WP.15/223/Add.1  
(secrétariat)    Annotations et liste des documents

**Documents de base**

ECE/TRANS/WP.15/190/Add.1  
(secrétariat)    Mandat et Règlement intérieur du Groupe de travail

ECE/TRANS/WP.15/221 (Secrétariat)    Rapport du Groupe de travail sur sa quatre-vingt-quinzième session (Genève, 4-8 novembre 2013)

ECE/TRANS/WP.15/225 et -/Corr.1 to  
-/Corr.4    ADR en vigueur au 1er janvier 2013

## 2. Soixante-seizième session du Comité des transports intérieurs

Aucun document n'a été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

## 3. État de l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) et questions connexes

Le Groupe de travail sera informé de l'état de l'ADR, du Protocole d'amendement de 1993, des accords spéciaux et des notifications en application du chapitre 1.9.

À ce jour, aucun changement n'a été signalé en ce qui concerne l'état de l'ADR (48 Parties contractantes) ni celui du Protocole d'amendement de 1993 (33 Parties contractantes) depuis la dernière session.

## 4. Interprétation de l'ADR

ECE/TRANS/WP.15/2014/3 (Fédération de Russie) Mise en œuvre du 8.2.2.7.1.6 de l'ADR – possibilité d'introduire des examens à distance

## 5. Travaux de la Réunion commune RID/ADR/ADN

Les décisions la Réunion commune à sa session de printemps 2014 (17-21 mars 2014) seront mises à disposition pour approbation au cas où elles nécessiteraient un examen d'urgence par le Groupe de travail.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être prendre une décision final quant aux textes maintenus entre crochet dans l'attente de décisions de la Réunion commune (voir ECE/TRANS/WP.15/221, annexe I).

## 6. Propositions d'amendement aux annexes A et B de l'ADR

### a) Construction et agrément des véhicules

ECE/TRANS/WP.15/2014/2 (Pays-Bas) Utilisation du gaz naturel liquéfié en tant que carburant pour les véhicules transportant des marchandises dangereuses

ECE/TRANS/WP.15/2014/5 (Union européenne) Agrément de type des véhicules et de leurs composants

### b) Propositions diverses

ECE/TRANS/WP.15/2014/1 (France) Transport des matières des Nos ONU 1745, 1746 et 2495 en fûts à pression

ECE/TRANS/WP.15/2014/4 (IRU) Indication concernant l'arrimage – 7.5.7.1

ECE/TRANS/WP.15/2014/6 (France) Signalisation des véhicules-citernes transportant des carburants

ECE/TRANS/WP.15/2014/7  
(Secrétariat)

Référence au Code de bonne pratique  
OMI/OIT/CEE-ONU pour le chargement des  
cargaisons dans des engins de transport

## **7. Programme de travail**

Aucun document n'a été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

## **8. Questions diverses**

Aucun document n'a été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

## **9. Adoption du rapport**

---